



Directeur.trice Scientifique des Sciences Physiques

[◀ RETOUR À LA LISTE DES OFFRES](#)

Implanté sur le plateau Paris-Saclay, à environ 20 kilomètres de la capitale, le synchrotron SOLEIL est l'une des principales infrastructures de recherche françaises. Depuis sa mise en service en 2008, il est au service des communautés scientifiques nationales et internationales. Les recherches effectuées à SOLEIL couvrent un large éventail de domaines scientifiques et industriels (physique, biologie, chimie, science des matériaux, environnement, sciences de la Terre et patrimoine culturel et naturel) en lien avec les enjeux sociétaux actuels. Les expériences menées sur les lignes de lumière s'appuient sur l'exploitation de la lumière synchrotron émise par des électrons accélérés à une vitesse proche de celle de la lumière au sein d'un anneau de stockage. SOLEIL est placé sous la double tutelle du CNRS et du CEA, et offre à son personnel un environnement de travail à la fois dynamique, innovant, pluridisciplinaire et international.

S'appuyant sur une source de 2,75 GeV, SOLEIL opère 29 lignes de lumière qui couvrent une large gamme du spectre de rayonnement électromagnétique, de l'infra-rouge aux rayons X durs. Le programme scientifique pluridisciplinaire de SOLEIL couvre les sciences de la vie, la chimie, la physique, la science des matériaux, les sciences de la terre et de l'environnement ou encore du patrimoine. Il s'appuie sur des développements à la pointe de l'instrumentation. Les utilisateurs internationaux représentent environ 25% de la communauté des utilisateurs de SOLEIL.

À la pointe de la technologie, SOLEIL II est un projet ambitieux qui a pour objectif de fournir à la recherche scientifique et industrielle de nouvelles opportunités. SOLEIL II consiste en une modernisation d'envergure de l'infrastructure existante et vise à l'amélioration significative des performances des accélérateurs d'électrons et des lignes de lumière. Il est conçu pour répondre aux défis sociétaux majeurs actuels et futurs, notamment dans des domaines tels que la recherche sur les matériaux avancés, l'énergie et le développement durable, la santé et le bien-être, l'environnement. Les travaux de construction du projet SOLEIL II ont été lancés en 2024, marquant le début d'une phase de développement et d'innovation technologique. En parallèle, il est prévu que le fonctionnement de l'installation existante soit maintenu jusqu'à l'automne 2028. Le démarrage de SOLEIL II est programmé pour 2030, avec une montée en puissance progressive jusqu'en 2035.

Contexte et mission

Le La Directeur.trice Scientifique est membre de la Direction,



actuellement composée de deux Directrices Scientifiques, du Directeur Accélérateurs et Ingénierie, du Directeur Administratif et Financier, et du Directeur des Systèmes Informatiques et Numériques. Elle il travaille directement sous la responsabilité du Directeur Général.

Les deux directions scientifiques partagent la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme scientifique de SOLEIL avec l'ambition de le porter au meilleur niveau mondial. En particulier :

- Elles organisent la vie scientifique de SOLEIL ;
- Elles supervisent la Division Expériences : aujourd'hui de l'ordre de 150 personnels permanents, dont 80 scientifiques sur les lignes de lumière et environ 150 personnels non-permanents et collaborateurs ;
- Elles assurent la supervision du programme « lignes de lumière et laboratoires » dans le cadre du projet de jouvence SOLEIL II, tant en ce qui concerne la stratégie scientifique et les projets d'instrumentation, que de l'adaptation et la reconstruction des lignes de lumière.

L'une des directions scientifiques appartient à la communauté scientifique des Sciences de la Vie, l'autre à celle des Sciences Physiques. Elles organisent leur travail en fonction de leurs domaines d'expertise scientifique respectifs et peuvent avoir des conseiller.ère.s pour les champs scientifiques qui en sont les plus éloignés.

Profil recherché

Le.la candidat.e doit être reconnu.e Internationallement comme expert.e dans le domaine des Sciences Physiques (qui incluent la physique, la chimie, la science des matériaux, les sciences de la terre et de l'environnement, et les sciences du patrimoine) et avoir une expérience confirmée dans la direction d'une structure ou infrastructure de recherche. Une expérience dans un domaine scientifique utilisant le rayonnement synchrotron et, plus généralement, une connaissance des techniques et instrumentation associées sera un avantage, en particulier dans le domaine spectral des rayons X « mous ». La capacité à gérer un grand projet sera également un atout. Une bonne connaissance de la langue française et des institutions françaises sera appréciée. SOLEIL accorde la possibilité d'avoir une activité de recherche, en adéquation avec les besoins du poste.

Conditions Générales

Pour toute information complémentaire sur le Synchrotron SOLEIL, vous pouvez consulter le site internet : <https://www.synchrotron-soleil.fr/fr> .

Pour toute information concernant le processus de recrutement : SecretariatDG-Soleil@synchrotron-soleil.fr .

Le processus de recrutement se déroulera en deux temps.

Le. La candidat.e est invité.e à envoyer une lettre d'intérêt (1 à 3 pages dont un court CV, une description d



compétences et de la motivation pour le poste) à l'attention de SecretariatDG-Soleil@synchrotron-soleil.fr en vue d'une présélection, avant **le 30 sept. 2026**.

Le.la candidat.e présélectionné.e pour une audition devront alors soumettre un dossier complet de candidature.

